

Formulaire d'inscription



Téléphone (450) 901-0202

SECTION 4 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Les renseignements colligés dans la présente section sont confidentiels et pour l'usage exclusif du Club de patinage de vitesse

Assurance maladie du Québec (patineur/euse):

numéro

Date d'expiration

Initiales du parent

Date

Votre enfant souffre-t-il?

Oui Non

D'une maladie chronique (asthme, maladie cardiaque, épilepsie, autres)?
Si oui, précisez:

D'allergies?
Si oui, précisez:

D'un handicap physique (ouïe, vue, autre)?
Si oui, précisez:

De séquelles consécutives à une blessure?
Si oui, précisez:

Votre enfant doit-il prendre des médicaments de façon régulière? Si oui précisez:

Votre enfant est-il soumis à des restrictions quant à la pratique d'activités physiques?

POLITIQUE SUR LA TARIFICATION ET LE REMBOURSEMENT

Le parent reconnaît que le Club de Patinage de Vitesse de Laval-Centre (CPVLC) est une association à but non lucratif dont la mission est de promouvoir la pratique du sport chez les enfants au meilleur coût possible. Conséquemment, toute demande de remboursement au CPVLC sera traitée selon la politique qui suit :

- Si une demande de remboursement des frais d'inscription a lieu avant le 1^{er} septembre, l'annulation de l'inscription s'effectue avec un frais de 20\$ soustrait du montant total déboursé par le parent.
- Si la demande de remboursement des frais d'inscription a lieu pendant le mois de septembre, l'annulation de l'inscription s'effectue à la hauteur de 50% du montant total déboursé par le parent.
- Aucun remboursement ne sera effectué après septembre.